

L'Echo de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ÉTUDES DE JOIGNY



- EDITORIAL HISTOIRE : TROIS PARLEMENTAIRES JOVINIENS OBSÈQUES DE FÉLIX BESNARD LA STATUE DE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION EN L'ÉGLISE DE NEUILLY LA LIGUE LA CHAPELLE DES FERRAND MADELEINE SOPHIE BARAT LA PORTE DU BOIS LE CHÂTEAU DE CHEVILLON LA SIDÉRURGIE EN PAYS D'OTHE ITINÉRAIRE D'UN PREUX

RESTAURANT

Prix Modérés

La Galère Gourmande

41, Rue Gabriel Cortel - 89300 JOIGNY

Tel : 03 86 62 11 34

Fermé le Dimanche soir et Lundi

DOMISTYL'S COIFFURE

Coiffure Mixte

JOURNEES CONTINUES

LE VENDREDI ET LE SAMEDI

avec ou sans rendez vous

3, Quai du Général Leclerc - 89300 JOIGNY

Tel : 03 86 62 12 62

AGENCE PANIS

créée en 1930

Pour vos
réceptions
Votre Pâtissier

Gautard

JOIGNY

15, Quai Ragobert

Tel : 03 86 91 40 55

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

Georges FAVART

SUCCESEUR

(Ancien 1er Clerc de Notaire)

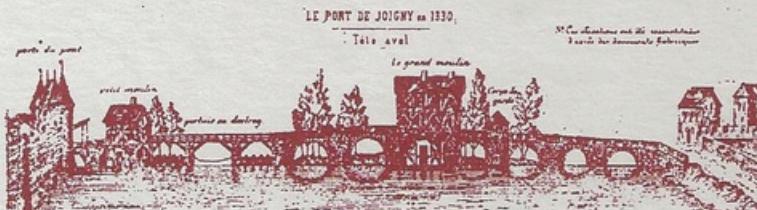
24, rue Gabriel Cortel (rue piétonne)
89300 JOIGNY

Tél : 03.86.62.15.72

03.86.62.47.43

Fax : 03.86.62.15.62

ACHAT - VENTE - EXPERTISE - LOCATION
de Propriétés et Fonds de Commerce



**REVUE DE
L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ETUDES DE JOIGNY**

EDITORIAL

Fidèle à sa tradition l'Echo n° 54 publie un certain nombre d'articles qui, sans nul doute, devraient intéresser nos lecteurs assidus, en raison de leur éclectisme, mais surtout par leur souci de mieux faire connaître notre région, notre ville et l'histoire de leurs monuments sans en oublier les hommes qui ont marqué leur temps.

Nous sommes particulièrement sensibles à la présence d'un article d'une étudiante Jovinienne présentant le résultat de ses recherches pour nous éclairer sur le cursus politique de quelques parlementaires joviniens de la III^e République.

Comme il est rappelé dans le compte-rendu des activités nous avons eu le plaisir d'accueillir les 5 et 6 octobre 1996 le 57^{ème} Colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes et la Société d'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons comtois et romands. Cette manifestation a donné lieu à des exposés de plusieurs historiens et chercheurs sur le thème : Les villes et les communes des origines à nos jours.

Notre Association est chargée de la publication des Actes du Colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes qui doivent paraître en septembre. La souscription au prix de 85,00 Francs sera close au 1^{er} octobre 1997.

Cette importante manifestation a pu être organisée grâce aux subventions du Conseil Général de l'Yonne et de la Ville de Joigny à qui nous devons témoigner notre reconnaissance.

Le Colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes a clôturé l'Exposition récapitulative du Millénaire rehaussée par la présentation de la sculpture sur bois et sur pierre du patrimoine architectural jovinien qui a eu un franc succès, combien mérité.

Nous remercions toutes les personnes et organismes qui ont bien voulu nous confier des objets de collection pour cette exposition. Nos remerciements vont également aux services techniques de la Ville.

L'A.C.E.J. demande à tous ses adhérents de faire connaître notre revue l'Echo de JOIGNY à leurs amis afin de soutenir notre action au service du Jovinien. Nombreux sont les bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour faire vivre et prospérer notre Association. Cependant nous ne sommes pas assez nombreux.

Que chacun de nos adhérents consacre un petit temps de réflexion pour s'interroger sur la façon de se rendre utile à l'Association. Certains d'entre eux nous ont confié des documents qui seront intégrés à nos Archives. C'est un bien précieux cadeau qui profitera à tous. Nous les en remercions. Le plus mince des renseignements peut être utile aux chercheurs et bien souvent constitue un maillon qui manque dans la continuité de l'Histoire. C'est en ce sens qu'il devient souvent si important.

Parlez de l'A.C.E.J. autour de vous pour soutenir nos efforts dans les manifestations que nous organisons : voyages, conférences, expositions ; et venez nous aider si vous en avez le loisir. Merci aux nombreux annonceurs de nous avoir confié leur publicité.

Enfin, que chacun veille à s'acquitter de sa cotisation, car il nous est toujours pénible d'envoyer un courrier de rappel pour réparer un oubli de paiement. Notre règlement a prévu que l'Echo ne serait envoyé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation (120,00 F. C. C. P. DIJON 2100-92 Z).

Le siège de l'Association, 6 - Place du Général Valet, vous est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00, tél. 03 86 62 28 00.

Nous vous souhaitons un bonne lecture de l'Echo n° 54 et vous prions de nous faire part de vos remarques et suggestions. Merci.

Le Président,

G MACAISNE

BUREAU 1997 DE L'A.C.E.J.

Président :Cdt. Gervais MACAISNE
Vice-Présidents :M^{me} Eliane ROBINEAU
:Dr. Bernard FLEURY
:Dr. Pierre DELATTRE.
Secrétaire :M^{me} Madeleine BOISSY
Secrétaire adjoint :Dr Thérèse EMINN
:Robin FLEURY

Trésorier :M^{me} Michelle CASSEMICHE
Trésorier adjoint :M. Louis CORDIER
Archiviste :M^{me} Solange MOULIN
Photos et Audiovisuel :M. Pierre VALET

Conseillers d'Administration . M^{me} Ginette BARDE, M^{me} Renée BERTIAUX,
M Pierre BORDERIEUX, M^{me} Suzanne BREUILLET
Soeur Clothilde, M . Jean-Luc DAUPHIN, M^{mès}
Marie-Louise DAVID, Mauricette GAUTRIN, Abbé
Pierre LEBOEUF, Abbé André MERLANGE, M
Georges NAPOLI, M^{mès} Colette NICOLAS-
DELABARRE, Monique PORTAL; M^{me} Marguerite
PRINET, M. Marcel RENAUD, Colonel Jean-Pierre
ROYER, M. Claude THIEU, M^{me} Simone TURQUET
de SAINT-ANNE, M^{mès} Simone NERMEL et
Raymonde DEJEAN .

Ont collaboré à ce numéro :

M^{me} Madeleine BOISSY, MM. Gervais MACAISNE,
Pierre DELATTRE, Bernard FLEURY, Pierre
VALET, M le Chanoine Jacques LEVISTE, M^{me}
Eliane ROBINEAU, M^{me} Barbara RUBAGIOTTI.

COTISATION 1997 : 120 F.

à adresser à Madame la Trésorière de l'A.C.E.J.
6, place du Général Valet - 89300 JOIGNY
Permanence du lundi au vendredi
de 14h.00 à 18h.00

IN MEMORIAM

Lettre à une amie disparue : Marcelle COCHARD + (1910-1996)

Chère Marcelle

C'est, à NEUILLY, que le 23 janvier 1910 vous venez au monde dans une famille d'agriculteurs éclairés qui ont déjà un garçon, votre aîné de deux ans. Vous grandissez dans un milieu où la lecture et la musique ont une place de choix. Sensible et d'une intelligence vive vous fréquentez l'école du village et votre institutrice, Thérèse ADAM, (vous deviendrez plus tard son amie) n'a aucun mal à persuader vos parents de vous faire poursuivre vos études au delà du "Certificat". A partir de 1922 vous voici donc pensionnaire à l'Ecole Primaire Supérieure de JOIGNY où vous préparez et obtenez le Brevet Simple puis le Brevet Supérieur.

En 1925 vous avez le chagrin de perdre votre père et la ferme familiale est exploitée alors par votre frère Robert. Il vous faut penser à votre avenir hors de NEUILLY : vous obtenez un poste d'institutrice dans l'école privée de BLAINVILLE (calvados) où ne vous restez qu'une année puis temporairement dans celle de la GARENNE-COLOMBES. De retour à NEUILLY vous envisagez très vite de tenter le secrétariat. Vous gagnez Paris où, tout en travaillant, vous suivez les Cours PIGIER pour parfaire votre formation. Bientôt vous entrez chez GNOME-RHONE.

Mais nous sommes en pleine guerre. Rapidement vous vous engagez dans la Résistance et il vous faut quitter votre emploi. C'est alors qu'un Jovinien de naissance Jean MARTHELOT, haut-responsable à la S.N.C.F., également résistant, vous fait entrer en qualité de secrétaire dans les bureaux de la Gare de l'Est où vos activités clandestines s'intensifient. Vous êtes recherchée sans tarder par la Gestapo qui diffuse votre photo dans toute la France occupée!

Il n'est plus question pour vous de vivre au grand jour. Vous vous cachez chez des cousins et pendant un moment vous trouvez refuge à JOIGNY, rue Gondrin, chez Thérèse ADAM, votre ancienne institutrice qui termina sa carrière comme Directrice de l'Ecole Saint André en 1935, puis pour un temps à PRÉCY sur VRIN près d'une autre enseignante : Paulette QUENTIN.

Ces conditions de vie clandestine vont compromettre votre santé et déterminer une grave tuberculose qui, la guerre finie, vous oblige à séjourner aux sanatoriums du Plateau d'ASSY et d'AROSA (en Suisse). Là vous subissez une délicate opération qui vous permet de vaincre la maladie.

Après une longue convalescence complétée à NEUILLY vous vous sentez capable de reprendre une activité professionnelle. Mais il vous faut renoncer à vivre à Paris, l'air de la campagne vous est indispensable. C'est alors qu'un poste de secrétaire au Service de l'Hygiène Scolaire de l'Yonne vous est proposé. Cette opportunité vous convient et vous permet d'utiliser vos qualités personnelles.

Les médecins scolaires avec qui vous travaillez trouvent en vous une auxiliaire précieuse dont ils font leur amie ; quant aux enfants et aux adolescents ils viennent à vous, se confient volontiers car ils ont senti votre disponibilité, votre compréhension et votre autorité ferme mais affectueuse à leur égard. Nous osons espérer que vous avez eu la joie de retrouver certains de ces élèves devenus des hommes et des femmes et de constater le souvenir respectueux qu'ils gardent de vous.

Pour vous trouver au centre du secteur scolaire dont vous avez la charge vous venez habiter JOIGNY et quand l'heure de la retraite sonne pour vous en 1970 votre besoin d'activité vous porte tout naturellement vers la vie associative.

C'est ainsi qu'en particulier l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée de JOIGNY, le Photo Caméra Club et notre A.C.E.J. ne feront jamais appel en vain à votre disponibilité.

En ce qui concerne notre Association Culturelle que de services vous avez rendus !

Avions-nous des décisions à prendre au sein de notre Conseil d'Administration ? Vos avis étaient toujours judicieux.

Devions-nous archiver des documents ? C'était alors avec soin et méthode que vous exécutiez ce dont nous vous chargions.

Désirions-nous certaines photos pour nos expositions ? Très vite vous nous proposiez des clichés originaux au travers desquels transparaissait votre sens de l'esthétique.

Fallait-il assurer des permanences à l'accueil des dites expositions ? Dès que vos occupations personnelles vous le permettaient vous étiez là, gratifiant les visiteurs de votre sourire avenant.

Mais à côté de votre rôle associatif vous aviez votre vie privée et votre affection pour ceux qui vous étaient chers. Votre dévouement à autrui vous dicta toujours votre attitude envers votre famille et vos amis pour qui vous vous êtes dépensée sans compter, avec une constance exemplaire, apportant à chacun et chacune un soutien matériel et moral dont certains de nous peuvent témoigner.

Depuis une année nous vous voyions, avec peine, accuser, Chère Marcelle, une réelle fatigue mais nous ne pouvions penser qu'une chute, apparemment sans conséquence fatale, allait en quelques semaines vous ravir à notre amitié.

Au nom de tous les adhérents de l'A.C.E.J - nous vous assurons que votre souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux et celles qui ont eu le privilège de vous côtoyer et de travailler avec vous. A votre famille, à vos neveux et nièces en particulier, nous adressons nos condoléances les plus sincères et à vous, Chère Amie, un adieu ému.

Pour les Membres du Conseil d'Administration,
la Secrétaire

Madeleine BOISSY

TROIS PARLEMENTAIRES JOVINIENS SOUS LA III^{ème} REPUBLIQUE H. BONNEROT F. BESNARD H. HAMELIN

Conférence du Jeudi 6 Mars 1997
Halle aux Grains JOIGNY
sous l'égide de l'Association Culturelle et d'Etudes de JOIGNY

par Barbara RUBAGOTTI

INTRODUCTION

Ce désir de parler, pour cette conférence, des trois parlementaires joviniens, vient d'abord du souhait de M. MACAISNE (que je tiens à remercier pour m'avoir permis de faire cette communication), de faire revivre les hautes carrières politiques de trois Joviniens.

Une deuxième raison à cette conférence vient d'une recherche que j'ai menée, pendant l'année scolaire 1995-1996, dans le cadre de ma maîtrise d'histoire à l'Université de DIJON, portant sur le *Personnel parlementaire de l'Yonne sous la III^{ème} République*. Mon travail consistait, à partir de la carrière des 52 parlementaires de l'Yonne de cette époque, à déceler s'il y avait un portrait-type du parlementaire sous la III^{ème} République et de voir s'il y a eu une évolution dans le recrutement de ces parlementaires. Et parmi ces 52 parlementaires, il m'a été donné d'étudier ces trois Joviniens.

C'est donc dans cette optique que je vais orienter ma communication et cette étude sur les parlementaires de JOIGNY, qui s'y prêtent d'autant mieux que ces trois parlementaires ont marqué chacun une période de la III^{ème} République, périodes que j'ai définies dans ma maîtrise. En effet, Bonnerot a marqué les premières décennies de cette toute jeune République de 1870 à 1886, date de son décès.

Besnard représente la Belle Epoque des années 1890 jusqu'en 1913, date de sa mort.

Quant à Hamelin, c'est l'époque de l'Entre-deux-guerres qu'il nous permet d'aborder jusqu'à la chute de la III^{ème} République un certain jour du mois de juillet 1940.

Par conséquent, je ne vais pas m'intéresser aux décisions qu'ils ont prises au sein des conseils municipaux ou aux projets de loi qu'ils ont présentés soit à l'Assemblée législative pour Bonnerot, soit au Sénat pour Besnard et Hamelin. Mais je vais plutôt vous présenter les moyens pour accéder à cette fonction de parlementaire : comment ont-ils obtenu un mandat national, y-a-t-il une évolution durant les 70 années de la III^{ème} République.

Enfin, étant tous trois républicains, j'essaierais de montrer comment ils l'étaient, voire leurs prises de position face aux problèmes de leur temps à travers leurs actes et leurs étiquettes politiques.

DES CARRIERES POLITIQUES TYPHIQUES

J'entends par typique, le fait qu'au regard des carrières des 52 parlementaires que j'ai étudiées au cours de mon année de maîtrise, ces trois parlementaires ont eu des parcours semblables aux 49 autres dans le sens où ils sont tous passés par les mêmes étapes.

Et ce sont ces étapes, à travers l'exemple précis de Bonnerot, Besnard et Hamelin, que je me propose de vous présenter.

I - D'UNE PROFESSION PUBLIQUE A L'ENTREE AU CONSEIL MUNICIPAL

1-1 - LES DEBUTS PROFESSIONNELS

Quand on regarde les professions exercées, on remarque tout de suite qu'ils ont eu chacun des professions qui les mettent au contact de la population. Bonnerot et Besnard sont tous deux des avoués Ainsi Bonnerot, né dans l'Yonne à NEUILLY en 1838, après avoir suivi des cours à Paris à l'école de droit, s'installe dans l'une des études d'avoué de JOIGNY en 1869.

Besnard, quant à lui, est né à CORMERON (Loir-et-Cher) en 1858. A priori, il ne devait jamais venir dans l'Yonne. Mais à la faveur du décès de Bonnerot, il rachète en 1887 son étude d'avoué, qu'une notice de 1900 nous présente comme la "*plus petite étude d'avoué de JOIGNY*" et devient avoué près le tribunal de première instance de JOIGNY.

Or comme chacun sait, l'avoué est au service de la population. Il est donc connu d'elle puisqu'il a le monopole de la présentation des plaideurs devant les tribunaux de grande instance (et les cours d'appel).

Le cas d'Hamelin est un peu différent. Même s'il exerce une profession le mettant au contact de la population, en sa qualité de libraire-imprimeur de la ville et de propriétaire-directeur du journal politique de l'arrondissement de JOIGNY "Le Républicain de Yonne", son nom était déjà connu des Joviniens. En effet, son père était déjà l'imprimeur-libraire de JOIGNY, imprimerie qu'il avait achetée à la famille Zanote (fondatrice de cette imprimerie) dont il épousa l'une des représentantes, Eugénie, famille qui donna également un maire à la ville de Joigny en la personne de Philippe Zanote.

1-2 - L'ENTREE AU CONSEIL MUNICIPAL

Grâce à leur profession, l'entrée au conseil municipal était donc facilitée puisque avant même de faire campagne, les Joviniens connaissaient déjà ces hommes politiques.

L'entrée au conseil municipal de Bonnerot se fait dans des conditions dramatiques pour la France. En effet, c'est à la faveur de la guerre contre la Prusse et la mise en place de la IIIème République.

En septembre 1870, le conseil municipal, qui venait d'être élu en août (élection à laquelle Bonnerot s'était présenté mais n'avait pas été élu)² est dissous par ordre du Gouvernement provisoire qui le remplace par une commission municipale provisoire placée sous les ordres de Chaudot, commission dans laquelle se trouve également Bonnerot³,

En mai 1871, ont lieu les premières élections municipales de la République. Cette fois-ci, Bonnerot est élu à la 11^{ème} place sur un total de 23⁴. A partir de cet instant, il ne va plus quitter le conseil municipal et cela jusqu'à sa mort en 1886, c'est-à-dire pendant 15 ans.

Besnard est arrivé à JOIGNY en 1887. C'est à la faveur du renouvellement de 1888 qu'il demande à entrer au conseil municipal. Son souhait est exaucé puisqu'il est élu à la 22^{ème} place sur un total de 23⁵ et à partir de ce moment, il ne va plus quitter ce poste de conseiller municipal jusqu'en 1913, date de sa mort, soit pendant une période de 25 ans.

Quant à Hamelin, il se présente pour la première fois en 1913 lors de l'élection partielle, conséquence du décès de Besnard et c'est lors de cette élection qu'il entre au conseil municipal⁶.

Toutefois, sa carrière au sein du conseil municipal fut de courte durée puisqu'en 1925, à la faveur du renouvellement, il fut battu et cessa dès lors de se présenter aux élections municipales ultérieures.

Par conséquent, hormis Bonnerot (mais on peut attribuer son échec à des circonstances politiques), ces trois futurs parlementaires sont élus dès leur première tentative au conseil municipal.

Cependant le cas le plus exceptionnel reste celui de Félix Besnard Inconnu de tous en 1887, il réussit à se faire élire moins d'un an après son arrivée, cela est d'autant plus intéressant qu'il n'est même pas originaire du département. Toutefois en février 1888, soit trois mois avant les élections, il épouse une Jovinienne Nelly Marie POISSON dont le père était rentier et l'oncle négociant. En moins d'un an, il avait donc réussi à compenser son handicap de départ.

2. - ADY : 2 M5-101 PV d'élections, Elections municipales août 1870
3. - ADY : 1 MI 2-166 Commissions, municipales provisoires septembre 1870
4. - ADY : 2 M5-111 PV d'élections, Elections municipales 1871.
5. - ADY . 2 M5-198 PV d'élections, Elections municipales 1888
6. - ADY : 2 M5-288 PV d'élection, Elections municipales 1913

Un autre point à noter : ils débutent leur carrière politique assez jeunes.
Bonnerot, à 32 ans ;
Besnard, à 30 ans ;

Mais Hamelin, c'est seulement à l'âge de 39 ans. Toutefois à sa décharge, il réussit à franchir toutes les étapes avant d'être élu sénateur en seulement 9 ans, alors qu'il faudra 14 ans à Bonnerot et 21 ans à Besnard pour arriver au sommet de leur carrière politique.

Toutefois, un siège de conseiller municipal ne peut être suffisant pour leur ambition. C'est ainsi que tout naturellement ils aspirent à un mandat encore plus prestigieux : celui de maire.

1-3 - DEVENIR MAIRE

Mis à part Hamelin qui n'a jamais postulé au mandat de maire (hormis en 1922 où il s'est présenté à l'élection comme second adjoint mais ne fut pas élu)⁷, Bonnerot et Besnard ont, quant à eux, réussi à se faire élire maire et à le rester respectivement 15 ans pour Bonnerot et 17 ans pour Besnard.

La première nomination de Bonnerot est encore due aux circonstances de l'installation de la III^e République. Je précise bien nomination et non pas élection jusqu'à la loi du 28 mars 1882, les maires des chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département étaient nommés par le pouvoir central. Ainsi, jusqu'en 1882, Bonnerot fut nommé par le gouvernement mais par la suite et jusqu'à sa mort en 1886, quand l'élection du maire fut restituée au conseil municipal par la loi du 5 avril 1884, celui-ci va continuer à lui faire confiance et à l'élire.

Toutefois, pendant deux ans, de 1874 à 1876, il va cesser d'être maire. Ceux qui connaissent cette période de l'histoire de la III^e République peuvent penser que Bonnerot perd ce mandat en raison de la nouvelle loi des maires. Cette loi du 20 janvier 1874 permettait à l'Etat et aux préfets de nommer tous les maires et non plus seulement ceux des villes les plus importantes mais ils pouvaient également choisir des maires qui n'étaient pas membres du conseil municipal. Il faut préciser, qu'en 1874, nous étions à l'époque dite de l'Ordre moral. Ceux qui représentaient cet ordre cherchaient à tout prix à restaurer la Monarchie en France. Par cette loi, de nombreux maires républicains furent révoqués et remplacés par des maires plus conciliants avec le Pouvoir de plus en plus conservateur. Toutefois, pour Bonnerot, cette perte du mandat de maire n'est pas due à une révocation mais tout simplement à une démission datant du 8 janvier 1874. Il s'en explique d'ailleurs dans une lettre publiée par le journal républicain " *l'Yonne* (journal dirigé par Albert Gallot, futur député de l'Yonne) ". En fait, sa démission est due au vote de nouveaux droits d'octroi par le conseil municipal. Ainsi, dans sa lettre, il déclare : " *Cette mesure dont on me rend responsable est, depuis quelques jours, l'objet de récriminations les plus passionnées. Les affiches apposées pour publier le nouveau règlement d'octroi ont été lacérées en plusieurs endroits, mon nom y a été maculé...* ". Mais dès 1876, le Pouvoir le nomme à nouveau maire, poste qu'il ne va plus quitter même lors de la crise du 16 mai 1877.

7 - ADY . 2 M5-309 PV d'élections d'un second adjoint 1922.

Besnard, quant à lui, n'a pas tout de suite occupé les fonctions de maire. Avant d'être élu, il a dû faire ses preuves comme conseiller municipal. En 1888, il est élu conseiller municipal. Dès 1891, suite à la démission de Zanote au poste de maire "*fatigué d'une opposition systématique*"⁸, Besnard se présente à l'élection, mais sans succès. C'est alors qu'il décide de ne plus brûler les étapes. En 1892, il est élu premier adjoint et après 4 ans d'attente, au mois de mai 1896, il est élu maire. Dès lors, il fut toujours réélu dès le 1^{er} tour et cela sans concurrent puisqu'il concentrat à lui seul 22 voix sur 23 et ainsi, jusqu'en 1913, date de sa mort.

En résumé,

- Bonnerot a été nommé maire par le gouvernement .
- Besnard a dû suivre toutes les étapes avant d'être élu maire .
- Quant à Hamelin, cette fonction de maire ne semble pas l'avoir intéressé outre mesure. C'est peut-être dû au fait qu'il eût des difficultés pour se maintenir au conseil municipal.

Toutefois, le mandat de conseiller municipal reste une nécessité pour qui veut accéder à un mandat plus prestigieux. Et avant de pouvoir obtenir un mandat national, le mieux est déjà d'obtenir un mandat cantonal.

2 - UN MANDAT DE CONSEILLER MUNICIPAL QUI MENE AU CONSEIL GENERAL

2-1 - UN SUCCES RAPIDE ?

En effet, la deuxième étape nécessaire avant de pouvoir être élu parlementaire reste l'entrée au Conseil général,

Les candidats doivent donc se faire connaître au niveau cantonal pour obtenir le poste de conseiller général. C'est là que le fait de détenir le mandat de maire est d'autant plus intéressant que JOIGNY est un chef-lieu de canton

2-2- L'OBTENTION DU MANDAT

Le succès de Bonnerot reste encore lié au changement de régime. En octobre 1871, auréolé de son mandat de maire. il se présente aux élections au Conseil général. Il est élu avec 57 % des voix contre son concurrent Pierre Couturat, conseiller général de JOIGNY de 1864 à 1871 et maire de cette même ville de 1864 à 1870.

Sa si rapide victoire, comme l'obtention de son mandat de maire vient donc essentiellement du changement de régime. En effet, avec l'instauration de la III^{ème} République, l'arrondissement de JOIGNY va voter en majorité pour des candidats républicains. Ils allaient donc cesser de voter pour des hommes du régime déchu.

De ce fait, Besnard allait rencontrer des difficultés. En effet, la République était consolidée. Le choix des candidats se faisaient en majorité entre républicains. Candidat radical, il ne réussit à se faire élire qu'à la deuxième tentative, en 1904, face au conseiller sortant, Pierre Saulnier, avocat à la cour d'appel de Paris avec 51 % des voix 9 alors qu'en 1898, date de sa 1^{ère} participation, il avait été battu par ce même Saulnier¹⁰.

Il a donc dû attendre 8 ans après son mandat de maire pour être élu conseiller général. Et comme le suggère une note de 1904 : "Il doit avant tout son élection à la forte notoriété que lui a donné la ville de JOIGNY"¹¹

Comme le mandat de maire semble jouer un rôle important dans l'élection au Conseil général, comment Hamelin, qui ne le fut jamais, a-t-il réussi ?

Félix Besnard, en mourant en 1913, laisse non seulement un poste de conseiller municipal vacant mais aussi celui de conseiller général. Hamelin commence donc par se présenter au scrutin municipal, mandat qu'il obtient sans problème. Le 3 août 1913, il est également candidat au Conseil général. On pourrait donc penser qu'Hamelin est le fils spirituel de Besnard vu qu'il tente d'obtenir les mandats laissés vacants par celui-ci. Or d'après les rapports du sous-préfet de JOIGNY, Hamelin avait prévu de se présenter aux élections cantonales même avant la mort de Besnard. Sans ce décès, non seulement il n'aurait jamais obtenu le mandat de conseiller municipal mais ses chances de succès au Conseil général auraient été bien minces. Toutefois, en raison de ce décès, il réussit à se faire élire dès sa première participation à une élection au Conseil général avec 55, 5 % des voix¹².

Ainsi ces 3 carrières politiques différentes peuvent nous permettre d'apporter 2 conclusions :

- Le mandat de conseiller municipal est quasi-nécessaire pour pouvoir accéder un jour au poste de conseiller général. En effet, seul ce mandat local permet de se faire connaître politiquement.

- Enfin, il ne suffit pas d'être une fois élu pour pouvoir accéder à un poste supérieur, il faut savoir durer.

2-3- DES CARRIERES LONGUES

Tout comme le mandat de conseiller municipal, ces 3 parlementaires ont réussi à monopoliser leur mandat de conseiller général pendant toute leur carrière politique.

Une fois élu, Bonnerot ne cessa d'être conseiller général jusqu'à sa mort, soit pendant 15 ans et tout au long de sa carrière, à chaque renouvellement, il se retrouvait sans adversaire.

9 - ADY : 2 M3-132 Elections cantonales 1904

10 - ADY : 2 M3-125 Elections cantonales 1898.

11 - ADY : 2 M3-153 Notices individuelles, Elections cantonales 1904.

12 - ADY : 2 M3-142 PV d'élections, Elections cantonales partielles 1913.

Besnard se retrouve exactement dans la même situation. Dans les rapports des sous-préfets, on loue d'ailleurs sa personne, il est "très populaire dans tout l'arrondissement de JOIGNY où on apprécie son affabilité et la loyauté de son caractère. Situation politique excellente "¹³.

Même si Hamelin fut réélu sans problèmes majeurs en 1919 au scrutin de ballottage, il ne se présenta pas en 1922 sans qu'il n'y soit jamais fait mention de la raison. Toutefois, en 1935, de nouveau candidat, les électeurs lui accordèrent à nouveau leur confiance.

Par conséquent, le mandat de conseiller municipal est une condition préalable pour prétendre au mandat de conseiller général, tout comme celui-ci est nécessaire pour accéder à la fonction de parlementaire. Nous allons donc voir l'étape décisive de leur carrière politique : l'accès au Parlement

3 - L'ABOUTISSEMENT DE TOUTE CARRIERE POLITIQUE : LE MANDAT DE PARLEMENTAIRE

3-1 - UN ABOUTISSEMENT DIFFICILE A OBTENIR

Une fois élu conseiller général, après maintes et maintes péripéties, le plus difficile reste à faire. Bonnerot aura attendu 15 ans, Besnard 5 ans et Hamelin 9 ans avant d'obtenir un mandat de parlementaire.

Il n'est pas certain que Bonnerot ait vraiment voulu mener une carrière nationale. En effet, ce n'est qu'en 1882, sous l'influence d'Albert Gallot, propriétaire du journal radical du département l'Yonne, qu'il se présente comme candidat aux élections sénatoriales en compagnie d'Arsène Duguyot maire de CHAMPIGNELLES. Il présente un programme très radical réclamant entre autres la séparation des églises et de l'Etat et l'institution de l'impôt sur le revenu. Or, en face de ces deux candidats radicaux, se représentent les deux sénateurs sortants soutenant la politique dite opportuniste du gouvernement, Hippolyte Ribiére et Edouard Charton qui sont en quelque sorte les pères-fondateurs de la République dans l'Yonne en compagnie de Lepère, Bert, Dethou, Mathé, Rathier, etc. De plus, il faut savoir que les délégués sénatoriaux qui devaient élire les sénateurs (ces derniers sont élus au suffrage universel indirect) ne sont pas encore tous des radicaux. Il est donc, tout naturellement, largement battu. En 1885, profitant de l'institution d'un nouveau scrutin de vote, celui de liste, il se présente cette fois sur la liste opportuniste. Il est donc élu député au second tour avec près de 60 % des voix ¹⁴.

Quant à Besnard, son but était d'accéder au Sénat. Avant d'être élu en 1909, il tenta sa chance une fois en 1900. Toutefois à cette date, il n'était pas encore conseiller général et cela faisait seulement 4 ans qu'il était maire de JOIGNY. De ce fait, non seulement il était fort peu connu des délégués sénatoriaux mais il n'était guère apprécié des autorités qui voyait en lui un arriviste . "Il est à

13. - ADY : 2 M3-138 Notices individuelles des candidats, Elections cantonales 1911.

14. - ADY : 2 M1 -215 Recensement des votes, Elections législatives 1885.

*la tête de la plus petite étude d'avoué de JOIGNY où il est peu considéré. Il aura beaucoup de peine à se maintenir à la mairie Je tiens à préciser qu'il fut réélu maire sans aucune difficulté ; très remuant et très brouillon. Il se disait jusqu'ici radical, aujourd'hui par ambition, il sera socialiste ou même collectiviste comme on voudra. Aucune chance d'être élu aux élections sénatoriales*¹⁵. Par delà l'aspect très politisé de cette notice, il est vrai que sous son nom, il ne recueillit qu'un nombre très faible de voix. Ainsi, au premier tour, il n'a obtenu que 60 voix alors que le premier concentrerait à lui seul 386 voix¹⁶. Cependant, en 1909, les autorités changent d'opinion autour de sa candidature, tout comme les électeurs. En effet, Besnard est enfin devenu conseiller général et la majorité des délégués sénatoriaux est désormais, à son instar, radicale ou radicale-socialiste. Ainsi, il est vu comme "bienveillant et serviable. Il s'est créé dans l'arrondissement par la rondeur de caractère qu'il apporte dans ses relations une certaine popularité"¹⁷. En 1909, il est donc élu sénateur au 3^{ème} tour de scrutin¹⁸.

Hamelin, légitimé politiquement par ses mandats de conseiller municipal et de conseiller général obtenus la même année en 1913, se présente aux élections législatives en 1914. Mais il a comme principal concurrent le député sortant Henri Loup, réélu constamment depuis 1892. Par conséquent, encore peu connu et surtout face à un prestigieux adversaire, il est battu nettement, ne concentrant que 19,4 % des voix. En 1919, il ne se présente pas au renouvellement des députés même s'il en fut question pendant un temps. Mais à la faveur du décès du sénateur Lucien Cornet, maire de Sens, des suites d'un accident survenu dans le métro parisien, il se présente aux élections mais il se désiste en faveur de Gaston Gaudaire, le nouveau maire de Sens et fidèle collaborateur de Cornet. Mais dans la même année, il réussit tout de même à se faire élire suite au décès d'un autre sénateur, Marcel Ribièvre.

Après maints et maints efforts, ils ont enfin tous trois atteint leur but
Mais on peut remarquer qu'ils sont tous passés par les mêmes étapes.

3-2- UNE CARRIERE SEMBLABLE AUX AUTRES

En effet, déjà au regard de leurs trois carrières respectives, il n'y a pas d'originalité puisqu'ils sont tous passés par les mêmes étapes : conseil municipal voire mairie - conseil général - parlement. Par conséquent, même si ce sont les représentants de trois époques différentes de l'histoire de la III^{ème} République, aucune évolution n'est apparue dans la succession du cursus honorum sauf peut-être pour la mairie qui ne semble plus représenter autant de prestige à l'époque de l'Entre-deux-guerres. Au regard des 49 autres parlementaires que j'ai étudiés, ce parcours menant au mandat de parlementaire est exactement le même pour tous. Seule la durée pour accéder à ce mandat national est plus ou moins longue.

15. - ADY : 2 M2-28 Notices individuelles des candidats, Elections sénatoriales 1900.

16. - ADY : 2 M2-38 PV d'élections, Elections sénatoriales 1900.

17. - ADY : 2 M2-34 Notices individuelles des candidats, Elections sénatoriales 1909.

18. - ADY : 2 M2-36 PV d'élections, Elections sénatoriales 1909.

Mais les carrières de Besnard et d'Hamelin sont assez originales par le fait qu'ils ont été élus directement comme sénateurs. Or de nos jours, nous avons plutôt l'habitude de voir le mandat de sénateur couronner une prestigieuse carrière de député que permettre de commencer une carrière politique nationale. Or sous la III^e République, du moins dans l'Yonne, ce n'est pas du tout le cas. 8 des 15 sénateurs ont commencé leur carrière politique nationale par ce mandat. Et tel est le cas pour Besnard et Hamelin. Or il faut savoir que les délégués sénatoriaux ne voulaient pas élire des députés au poste de sénateurs mais qu'ils préféraient des hommes avec un faible capital politique. Ainsi Besnard, même s'il était entré en politique 20 ans plus tôt, n'avait jamais occupé de hautes fonctions politiques dans le département et cela faisait 9 ans qu'Hamelin avait un mandat politique au niveau départemental et local. Toutefois, élus au plan national, ont-ils exercé des responsabilités importantes ?

3-3- D'IMPORTANTS PARLEMENTAIRES ?

Il faut savoir qu'au sein de la représentation parlementaire icaunaise sous la III^e République, 11,5 % des parlementaires, soit 6 sur 52, ont eu la chance de voir leur carrière politique couronnée par un poste de ministre. Nous nous trouvons donc en face d'un phénomène de grande ampleur. Toutefois, il faut reconnaître que même pour ces 6 ministres, bien peu ont eu des responsabilités importantes ou donné leur nom à de grandes réformes.

Même si les trois parlementaires de JOIGNY n'ont obtenu aucun poste de ministre, qu'ont-ils fait au plan national et surtout que retiennent d'eux les différents dictionnaires de parlementaires¹⁹?

Bonnerot est surtout connu pour la brièveté de son mandat. En effet, élu en octobre 1885, il meurt trois mois plus tard, en janvier 1886.

Besnard, quant à lui, siégea dans plusieurs commissions et présenta plusieurs rapports dont le plus connu est celui de 1913 visant à combattre la dépopulation et à relever la natalité (loi Lannnelongue).

Enfin, Hamelin a eu plus de chances. En effet, en 1931, il est élu secrétaire du Sénat, poste qu'il conserve jusqu'en 1936. A cette date, il est nommé questeur du Sénat, "poste auquel la confiance de ses collègues devait le maintenir d'année en année jusqu'en 1940"²⁰. D'ailleurs, c'est le seul parlementaire de JOIGNY à avoir conservé son mandat 18 ans (1922-1940) contre 3 mois pour Bonnerot et 5 ans pour Besnard. Hormis Hamelin, ils n'eurent donc pas d'importantes carrières politiques nationales.

Toutefois, au plan départemental, ces trois républicains réussirent, à mener une carrière plus importante puisque plus longue, ce qui les confronta aux problèmes de leur temps.

19. - JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, PUF, 1960 et COUGNY, ROBERT et BOURLOTON, *Dictionnaire des parlementaires (1789 1889)*, Editions Bourloton, 1891 .

20. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889 - 1940)*, PUF, 1960.

TROIS PARLEMENTAIRES RÉPUBLICAINS

Dans cette partie, nous allons donc voir, comment au niveau départemental ces trois républicains se sont comportés face aux problèmes politiques de leur époque à travers l'exemple successif des trois parlementaires joiviniens.

I - BONNEROT ET L'INSTAURATION DE LA IIIème REPUBLIQUE

1-1 - DES DEBUTS PEU PROMETTEURS ?

Même si un arrières-cousins fut député du Tiers-Etat au moment de la Révolution française, rien au départ ne devait pousser Bonnerot à faire de la politique et combattre l'Empire en tant que républicain.

En effet, il est né le 31 mai 1838 à NEUILLY d'un père propriétaire-agriculteur qui semblait être à la tête d'une assez grosse fortune. Le 29 mai 1855. à l'âge de 17 ans, il s'engage comme volontaire au régiment des zouaves Jusqu'en 1862, il servit en Afrique, en Syrie et fit même la campagne d'Italie où il se fit remarquer à Marignan. Le 24 avril 1862, on lui délivre un certificat de bonne conduite et le 23 octobre 1862, il retourne à la vie civile²¹. A ce moment, âgé de 24 ans, il décide de ne pas reprendre la suite de ses parents mais part à Paris où il suit des cours de droit.

Jusqu'à cette époque, Bonnerot n'a pas fait de politique et par conséquent, on ne peut le qualifier encore de républicain.

1-2- DEVENU REPUBLICAIN

Il est fort probable que son séjour à Paris l'ait marqué politiquement. En effet, à cette époque, une grande majorité des étudiants de droit étaient très politisés et surtout combattaient le régime en place et réclamaient l'instauration de la République. Baignant plusieurs années dans cette atmosphère, Bonnerot ne pouvait donc pas y échapper d'autant qu'une fois installé comme avoué à JOIGNY, il montre, par de nombreux actes, qu'il est devenu un farouche républicain.

Ainsi, en 1869, deux avocats auxerrois, deux républicains notoires, Charles Lepère et Hippolyte Ribière, décident de créer une société qu'ils nomment *Société pour la propagation de " l'instruction populaire dans le département de l'Yonne*. Cette société a pour but de créer des bibliothèques populaires et d'organiser des conférences et des sociétés d'instruction militaire. Or lorsqu'on regarde qui compose cette société, on remarque qu'il n'y a que des républicains, Donc plus qu'une société qui avouait un but philanthropique, elle était également un laboratoire d'idées politiques qu'elle réussissait à transmettre et à faire connaître à travers ses nombreuses conférences qui avaient lieu au niveau départemental. Cette société est vite devenue un important instrument politique d'opposi-

21.- AMA : Fonds Bonnerot.

tion à l'Empire. Or il faut savoir que Bonnerot était l'un de ses principaux fondateurs au titre duquel il fut le président du cercle de la société pour JOIGNY et pour cela nommé membre perpétuel.

En 1870, nous retrouvons également Bonnerot adversaire de l'Empire. A cette époque, Napoléon III tente de libéraliser son régime. Pour rendre plus légitime ce procédé, "il décide de provoquer pour le 8 mai 1870 un plébiscite sur la question suivante : le peuple approuve les réformes opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'Empereur avec le concours des grands corps d'Etat et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870" ²². Or dès que les républicains ont pris connaissance de cette décision, ils décident de créer un comité anti-plébiscitaire et demandent aux électeurs de voter non car "le OUI, c'est une abdication de vos droits ; le NON, c'en est la patriotique revendication" ²³. Ce comité publie donc un manifeste qui est signé par 22 républicains dont Bonnerot en tant qu'avoué. Malheureusement le oui fut majoritaire dans l'Yonne ainsi que l'ensemble du pays.

Ces deux exemples montrent donc que Bonnerot fut ce que l'on appelait un républicain de la veille. Et même si pendant la guerre contre la Prusse en 1870, il organisa la compagnie des mobilisés de JOIGNY dont il fut le chef ainsi que le chef de bataille puis le lieutenant-colonel des mobilisés de l'Yonne et de Côte-d'Or, c'est avant tout pour défendre la patrie en danger et non pas soutenir le régime impérial. D'ailleurs, une fois la République installée, on le remercia par le poste de maire de JOIGNY.

Dans une lettre adressée, le 27 mai 1871, aux habitants de JOIGNY, il explique pourquoi on l'a nommé maire : "Comme tous les gouvernements qui l'avaient précédé, il était naturel qu'il s'efforça de placer à tous les degrés de la hiérarchie administrative des fonctionnaires qui fussent autant que possible en communion d'idées avec l'ordre nouveau (...) Je dois peut-être ma nomination à des opinions politiques qui me sont chères, ne serait-ce que parce qu'elles m'ont valu le suffrage de 558 de nos concitoyens" ²⁴.

Par conséquent, pour Bonnerot, le fait d'être républicain était un combat de tous les instants et il n'a pas attendu l'installation de la III^{ème} République pour devenir républicain. En effet, ses différents actes ont bien montré qu'il avait su faire de la résistance au régime impérial.

Mais qu'en est-il de Besnard dans une République consolidée ?

2 - BESNARD ET LA QUESTION DE LA LAÏCITE

2-1-SON PARCOURS POLITIQUE

A la faveur de la III^{ème} République, les républicains, unis dans l'adversité, se sont rapidement opposés entre opportunistes et radicaux.

22. - PLESSIS, *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)*, Nouvelle histoire de la France contemporaine 9, Points-Seuil, Editions du Seuil, 1973. p. 220.

23. - BMA : SZ 956 pièce n° 1 Manifeste anti-plébiscitaire 1870.

24. - BMA : L65 (267) *Aux habitants de JOIGNY*, Bonnerot 27 mai 1871.

A ses débuts dans la politique, Besnard fut d'abord un modéré. Élu maire en 1896, Besnard fit évoluer le conseil municipal vers des positions de plus en plus radicales sans qu'on sache vraiment si c'était par pure conviction politique ou par simple choix stratégique comme semble le penser le Préfet de l'Yonne en 1900 : "*(Besnard) se disait jusqu'ici radical, aujourd'hui par ambition il sera socialiste ou même collectiviste comme on voudra*"²⁵. J'ajoute que pendant l'Entre-deux-guerres, le conseil municipal de JOIGNY va se situer nettement à gauche avec notamment le maire Garnier.

Il faut également savoir qu'au fil des années, et ce jusqu'en 1914, le département va voter, et pour la totalité des élections qu'elles soient nationales, départementales ou locales, en majorité pour des candidats radicaux ou radicaux-socialistes. Une grande partie des parlementaires de cette époque se sont également dirigés politiquement vers des positions politiques de plus en plus à gauche, sinon ils n'avaient aucune chance d'être élus. Mais encore maintenant, il est difficile de savoir si c'était seulement par pur opportunitisme

Mais cette étiquette de radical puis de radical-socialiste est une des raisons pour lesquelles Besnard fut constamment réélu maire de la ville et conseiller général. De plus, il semble aimé au sein de la population de la ville et du canton comme le remarque le sous-préfet de JOIGNY. "*Besnard a rendu grâce à ses fonctions de maire, de grands services à ses citoyens. Il a entrepris d'importants travaux d'embellissement et d'hygiène et il a toujours défendu au sein du conseil municipal et auprès de l'administration supérieure, avec un certain dévouement et une ténacité qui l'honorent, les intérêts collectifs dont il a la charge*"²⁶.

C'est ainsi qu'il fut récompensé de son dévouement par le titre de chevalier de la Légion d'honneur. Dans une note qui motive les raisons de sa présentation, voici ce que l'on peut lire : "*Nature droite et loyale, républicain ferme et convaincu ; l'administration a toujours trouvé en lui un collaborateur intelligent et dévoué. Pendant sa carrière administrative, il n'a cessé de faire preuve du plus grand désintéressement et a consacré toute son activité et son dévouement à défendre les intérêts de la ville de JOIGNY et de ses citoyens qui accueillera avec un signe de satisfaction sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur*"²⁷.

Mais ce quasi unanimisme ne doit pas cacher une certaine polémique qui s'est développée au moment de sa candidature aux élections sénatoriales de 1909.

25. - ADY : 2 M2-28 Notices individuelles des candidats Elections sénatoriales 1900 .

26. - ADY : 2 M3-153 Notices individuelles des candidats Elections cantonales 1904.

27. - ADY : 4 MI -1 Légions d'honneur. Dossiers individuels des titulaires (1802-1938), Lettre B M1.

2-2 - LE PROBLEME DE LA LAICITE

A l'époque de Besnard, une crise importante soulevait l'opinion française : le problème de la laïcité et de l'anticléricalisme. Tous les radicaux de l'époque, dont Besnard faisait partie, réclamaient la séparation des églises et de l'Etat. Le 9 décembre 1905, cette loi est enfin votée alors que le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes était Bienvenu-Martin, sénateur icaunais. Bien entendu, Besnard n'était pas du tout opposé à cette loi. Mais malheur à ceux qui n'étaient pas farouchement anticléricaux.

Au moment de sa campagne électorale pour le poste de sénateur en 1909, un de ses adversaires découvre qu'il s'est marié à l'Eglise. Or cela est en contradiction totale avec les idées politiques qu'il défend. Or, il faut savoir que les périodes électorales sont toutes "*un débordement d'injures que les candidats opposés se jettent à la tête, par "l'intermédiaire des journaux qui les soutiennent et les défendent. vous ne sortirez de la bagarre, qu'après avoir été vilipendé, traîné dans la boue des ruisseaux et traité comme le dernier des misérables. Le candidat est sur la sellette pendant toute la période électorale, et il doit avaler sans sourciller toutes les couleuvres que la haine ou la jalouse de ses ennemis et adversaires voudront lui jeter à la face*"²⁸.

C'est pourquoi il est tenu de s'expliquer et sa réponse est publiée dans un journal auxerrois car le journal *Le Bourguignon*, journal du parti radical refuse de la publier : "*Qui donc au journal *Le Bourguignon* parmi ses directeurs politiques auraient "audace de me reprocher le mariage à l'Eglise alors que tous, vous entendez bien, tous, ont été obligés, comme les camarades, sans compter Jaurès et autres pontifes, de passer par les exigences d'une famille plus ou moins imbue de religion ? Tous ont été obligés d'y passer puisqu'il est vrai de dire que "émancipation de la femme est loin d'être complète dans notre démocratie inachevée. Jamais mon fils, qui a aujourd'hui 20 ans, n'a suivi les cours d'instruction religieuse du collège de JOIGNY et que par conséquent, il n'a pu lui être décerné un prix*"²⁹. Malgré tout, il fut élu sénateur.

La campagne d'Hamelin fut-elle aussi difficile ?

3 - HAMELIN UN HOMME DE GAUCHE AU SENAT

3-1 - UN DES DERNIERS RADICAUX DU DEPARTEMENT

En effet, alors qu'à la Belle Epoque, le département professait des idées radicales, pendant l'Entre-deux-guerres, celui-ci va être dominé par ce qu'on peut appeler aujourd'hui le centre-droit dont la figure emblématique est Pierre-Etienne Flandin président du conseil pendant 9 mois entre 1934 et 1935 et farouche adversaire du Front populaire. Et c'est seulement à partir de 1932 que des socialistes furent élus en la personne de Maxence Roldes (candidat dans l'Yonne depuis 1902 et élu pour la 1^{re} fois en 1932), Paul Campargue et Jean-Michel Renai-

28. - ADY : F234 LORIN, *Essai sur le journalisme dans l'Yonne manuscrit*, vers 1895.

29. - *L'indépendant auxerrois*, janvier 1909.

tour qui fut maire d'AUXERRE de 1929 à 1941. Les électeurs icaunais n'élisent donc plus de radicaux.

Ainsi en 1919, formant une liste en vue des élections législatives. le maire d'AUXERRE de l'époque, Félix Milliaux la publie sous l'étiquette radicale-socialiste. Or dans celle-ci, figure Pierre-Etienne Flandin qui se qualifie de républicain de gauche et Pierre Perreau-Pradier radical indépendant "deux hommes du centre que le malheur des temps oblige à siéger à droite"³⁰. De ce fait, sachant cela et s'abritant derrière le fait que la liste n'a pas respecté la "décision unanime du congrès du parti qui exigeait sur toute liste radicale et radicale-socialiste, la présence d'un combattant de la Grande Guerre", le congrès départemental de l'Yonne décide d'exclure la liste Milliaux³¹. Or après avoir un temps hésité, Milliaux avait décidé de ne pas prendre sur cette liste Hamelin, qu'il considérait comme trop à gauche.

Il n'y a donc plus de radical au Palais Bourbon. Qu'en est-il au Palais du Luxembourg ?

3-2 - UN RADICAL AU SENAT

Au contraire de la Chambre des députés, la représentation sénatoriale va conserver en son sein des radicaux. Et c'est ainsi que l'on va retrouver Hamelin. Depuis ses débuts politiques en 1913, comme le souligne le sous-préfet de JOIGNY en 1919, "il s'est fait une belle situation politique dans le canton mais a des visées plus hautes. Prudent toutefois, il s'inspirera surtout des circonstances avant de prendre une décision quelconque"³².

En septembre 1922, suite au décès de Lucien Cornet, radical-socialiste, des suites d'un accident dans le métro, il se présente aux élections sénatoriales partielles mais dès le 2^{ème} tour, il se désiste en faveur d'un autre candidat radical mieux placé que lui.

En décembre 1922, le sénateur radical-socialiste Marcel Ribièvre décède. Il se présente donc au renouvellement. Il est soutenu par le parti républicain radical et radical-socialiste dont il est le chef dans l'arrondissement de JOIGNY. Son plus sérieux adversaire est Milliaux, celui-là même qui avait refusé de la prendre sur sa liste aux élections législatives en 1919 et député de l'Yonne depuis 1905. C'est donc la lutte entre un quasi novice en politique, Hamelin, et l'un des députés les plus prestigieux de cette époque et aussi maire d'AUXERRE Félix Milliaux. Mais c'est aussi une lutte entre le défenseur de la politique de gauche du parti radical, Hamelin, et une politique conservatrice refusant toute réforme sociale incarnée par Milliaux.

30. - Formule de Joseph Barthélémy cité par François GOGUEL., " Un siècle d'élections législatives dans l'Yonne (1848-1946) ", (in) *Du Jansénisme à la laïcité* (Les Entretiens d'AUXERRE), Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1987, p. 208.

31. - *L'Yonne* des 23 et 28 décembre 1919.

32. - ADY : 2 M3-155 Notes sur les candidats, Elections au Conseil Général 1919

Au premier tour, Milliaux arrive en tête mais au tour décisif Hamelin bénéficie du report des voix du 3^e candidat, le républicain-socialiste dénommé Breton. Et le 11 décembre 1922, Hamelin adresse ses remerciements aux électeurs par ces mots : "Par une imposante manifestation, résultant d'un admirable élan républicain, vous venez d'indiquer sur mon nom, votre volonté d'une orientation politique nettement à gauche"³³. Et jusqu'en 1940, il ne va cesser d'être élu.

C'est ainsi que jamais au cours de l'Entre-deux-guerres, le courant du centre droit ne va réussir à avoir des représentants au Palais du Luxembourg. Puis arriva la Drôle de guerre puis la défaite cinglante de la France face à l'Allemagne nazie. Lors du vote du 10 juillet 1940 qui donna les pleins pouvoirs à Pétain et sonna la fin de la III^e République et le déshonneur des parlementaires présents moins les fameux "*quatre-vingts*", Hamelin fut porté comme n'ayant pas pris part au vote car il était retenu à Paris par devoir de la fonction de questeur de Sénat, contrairement aux députés de l'Yonne qui eux votèrent en faveur du oui.

Enfin, il décède le 11 août 1945 sachant la France sauvée et ayant un neveu (par alliance) qui avait, en compagnie du général de Gaulle, sauvé l'honneur de la France : Jacques Chaban-Delmas.

CONCLUSION

Même si au cours de cette communication, nous avons dressé les trois carrières différentes des trois parlementaires de JOIGNY, Henri Bonnerot, Félix Besnard et Henri Hamelin au fil de la III^e République, nous avons pu voir en premier lieu que leur parcours politique est à peu près identique. Nous nous trouvons donc en face de ce que l'on appelle un *cursus honorum* qui va du conseil municipal au parlement en passant par la mairie et le conseil général.

Toutefois, même si ces parlementaires n'ont pas eu de carrière nationale prestigieuse, au plan local, ils ont su être à la pointe des luttes politiques et de ce fait, réussir à se faire un nom.

33. - Le Bourguignon du 11 décembre 1922.

ABREVIATIONS :

- ADY** : Archives départementales de l'Yonne
BMA : Bibliothèque municipale d'Auxerre
AMA : Archives municipales d'Auxerre

**20 MAI 1913,
UN EVENEMENT IMPORTANT A JOIGNY:
LES OBSEQUES DE FELIX BESNARD.**

par Bernard FLEURY.

Préambule.¹

Par le plus pur hasard, je me suis trouvé en possession de vieilles plaques photographiques concernant Joigny. Parmi elles, trois m'intriguèrent: un cortège imposant défilait place de la République, devant l'église Saint-André; des centaines de personnes presque tous habillés de la même façon, haut-de forme et redingote, quelques-uns en uniforme avec bicornes et ...un corbillard entouré de deux haies de pompiers casqués, en tout une bonne cinquantaine. Il s'agissait, manifestement, des obsèques d'une personnalité.

Sur une des photographies, la maison mortuaire². Il semblait donc assez aisément de déterminer le propriétaire de la maison en question, et, par conséquent, le nom du personnage à qui l'on rendait les derniers honneurs.

Tout d'abord, le lieu de deux des photographies m'orienta dans le quartier de Saint-André, sans succès. Ainsi commença une investigation quasi policière. Cela peut paraître curieux, mais il n'était pas évident de se repérer. Pourtant, le diagnostic était évident, il s'agissait du 17, quai Leclerc. C'était assez loin du lieu où les autres photos avaient été prises, ce qui, au départ, m'avait égaré.

Cette maison avait appartenu à Maître Marot, ancien huissier de justice à Joigny; aussi suffisait-il, sans doute, de savoir à qui il avait acheté cette maison.

Le responsable du service des hypothèques de JOIGNY m'indiqua aimablement que Maître Marot avait acheté cette maison à Madame Nelly Poisson le 24 juillet 1942 selon un acte passé en l'étude de Maître Dubarry, notaire à Joigny. Son successeur, Maître Van Welden, me permit de comprendre

1. - Merci, pour leur aide, à Jean-Claude Mignard, à Patricia Repérant, à Françoise Durand.

2. - Il était en effet de coutume, jusqu'à il y a peu, d'aller chercher le défunt à son domicile dont la porte d'entrée était drapée de tentures noires à son chiffre.

que Madame Nelly Poisson n'était autre que la veuve de Félix Besnard³, ancien sénateur-maire de Joigny, le personnage le plus important de la ville en ce début de siècle.

La stupeur à JOIGNY.

De l'avis de tous, Félix Besnard était doué d'une robuste constitution; aussi, ce fut une surprise pour les joigniens d'apprendre son décès après deux jours d'agonie. Les journaux locaux, le Républicain de l'Yonne sur quatre colonnes à la une - favorable à la municipalité en place -, le Courrier de Joigny en troisième page (il était l'organe de l'opposition conservatrice) racontèrent les circonstances de cette fin inopinée.

Le jeudi 15 mai 1913, après quelques jours d'indisposition - «une laryngite» rapporte le Courrier -, il n'avait pas pu se rendre à la mairie, comme il le faisait chaque jour. Le secrétaire de mairie, René Chalmeau, s'était rendu à son chevet pour lui soumettre le courrier du jour. Pendant leur conversation, Félix Besnard s'affaissa soudain sans connaissance; devant la persistance du malaise, les médecins furent mandés; les docteurs Brunet et Breuillet diagnostiquèrent «une crise d'urémie»⁴ et pratiquèrent des saignées, «mais le soulagement qu'elles apportèrent ne fut que de peu de durée et bientôt des crises d'éclampsie vinrent encore compliquer la situation et montrer aux dévoués praticiens que tous leurs soins seraient inutiles»⁵.

Après deux jours d'agonie, Félix Besnard rendait le dernier soupir le samedi 17 mai 1913 à midi. Ce fut la stupeur dans la ville bien que l'issue ne semblât plus faire de doute passée la première journée. En effet, personne n'avait pensé à une fin aussi brutale que prématurée chez un homme dont chacun vantait la robustesse et la vaillance.

Il était estimé de tous.

3. - Madame veuve Besnard, née Nelly Poisson, possédait en propre cette maison pour l'avoir héritée de ses parents, Joseph Poisson et Fanny Létu. Ils avaient acheté cette maison au professeur Labbé, chirurgien des hôpitaux et à son épouse, Marie Mercier. Cette dernière l'avait héritée de son oncle, Hypolyte Epoigny, notaire honoraire, à son décès en 1877 ; lui-même l'avait acquise, 6 ans plus tôt, de Charles Marie Lefébvre, lui aussi notaire, époux de Victorine Arrault à. Maître Lefébvre avait acheté cette propriété en 1833 à François Bourdin, Maître meunier et Anne Chicaudais, son épouse. Eux-mêmes la tenaient du légataire universel de Félix Deblais en 1826, ci-devant lieutenant-colonel de la Garde ; cette maison faisait partie du lot dont il avait hérité, en 1810, de ses parents, Edme Deblais, propriétaire, et Marie-Angélique Bonnet. Sa construction remontait vraisemblablement à la fin du XVIII^{ème} après l'établissement du quai nord de l'Yonne..

4. - Ce diagnostic semble curieux, la défaillance rénale n'est pas aussi rapide et le décès moins brutal; il semble plus probable qu'il s'agisse d'un ictus cérébral, par embolie cérébrale, pour lequel plaident les crises convulsives (appelées ici « éclampsie ») précédé d'un infarctus du myocarde (la «laryngite» pouvant laisser penser à un angor).

5. - Le Républicain de l'Yonne du mercredi 21 mai 1913.

Dans son journal, le « Républicain de l'Yonne », son ami Henri Hamelin⁶ était véritablement lyrique: «*Sa rondeur aimable, la franchise de son accueil, l'affabilité de son sourire lui avaient conquis tous les coeurs joviniens... La nouvelle de sa mort... causa une véritable consternation; elle se répandit en ville comme une traînée de poudre et bien des yeux s'humectèrent de larmes à l'annonce de la fin si prématurée de cet homme de bien. Ces larmes, qui montèrent surtout aux paupières des humbles, ne furent-elles pas le plus bel éloge pour le disparu? Et les plus éloquentes paroles vaudront-elles jamais le muet témoignage d'affection et de regret sincère que constitue un pleur essuyé furtivement?*».

Le « Courier de JOIGNY », représentant son opposition, n'était pas moins élogieux. Dans l'article qu'il lui consacrait, le samedi 24 mai 1913, il affirmait que «*sa simplicité, sa bonhomie de bon aloi lui concilièrent toutes les sympathies. Ce fut un des rares hommes politiques dont on puisse dire que, s'il eut des adversaires, il n'eut pas d'ennemis, et c'est le plus bel éloge qu'il nous soit donné de faire d'un homme public. Sa mort prématurée est un deuil pour notre ville, qui perd en lui un administrateur distingué, tout dévoué, et dont l'esprit de conciliation, la prudence et le désintéressement étaient amplement connus.* »

Les lettres de condoléances affluèrent: celles des élus du Département, qui ne pouvaient pas assister aux funérailles; mais aussi celles du président - qui «*souhaitait faire une allocution*» - de l'association amicale de solidarité des employés et des retraités des chemins de fer français, car Félix Besnard avait beaucoup fait pour son développement et il était membre d'honneur de cette association; ou encore celles de Charles Cazalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France, adressées au président de «l'Etoile de l'Yonne», précisant qu'il «*appréciait particulièrement son dévouement aux enfants de la grande famille des gymnastes*»⁷.

La presse départementale était, elle aussi, très favorable. Les opposants, comme « l'Indépendant Auxerrois » disaient unanimement leur sympathie. «*Si l'homme public a été souvent combattu et discuté, l'homme privé était affable, juste et tolérant. Ce fut là assurément une des causes de sa fortune politique, dont le succès dépasse les prévisions permises*»; pour le Bourguignon, «*Comme homme privé, Monsieur Besnard était sympathique et cordial*». Bien sûr, « l'Yonne » d'Albert Galot, de même sensibilité que lui, faisait une appréciation plus politique, en disant: «*la mort de ce bon démocrate, bien connu et estimé de tous, laisse un vide dans les rangs du parti républicain. Honnête homme dans toute l'acception du terme, Félix Besnard était fermement attaché aux principes démocratiques. Il lutta toute sa vie pour le triomphe de l'idée laïque et de la cause républicaine.* »⁸

6. - Il devait lui succéder au Conseil général et plus tard au Sénat.

7. - Archives municipales de JOIGNY (AMJ) - 111.

8. - Rapporté par le Républicain de l'Yonne du 21 mai 1913.

Le président du Sénat, Antonin Dubost ne fut pas en reste, lors de son éloge funèbre fréquemment entrecoupé d'approbations des sénateurs: «... *Je ne crois pas pouvoir plus sincèrement caractériser Besnard qu'en disant de lui qu'il avait le cœur et la pensée essentiellement démocratiques, qu'il avait gardé de très près le contact de l'âme populaire, sans lequel il n'est pas de bon législateur républicain [...] Tous ici, nous garderons un souvenir excellent de ce collègue qui, par sa nature cordiale et enjouée et ses manières accueillantes, avait gagné votre unanime sympathie [...]*» (L'allocution du Président fut suivie des applaudissements unanimes de la haute assemblée).

Le sénateur Lozé, adressant ses condoléances à la municipalité de JOIGNY, la plaint car elle va se trouver «privée d'une manière si inattendue d'un chef qui était dans la force de l'âge et dont la robuste constitution semblait promettre à ses concitoyens encore de longs services... Tous les collègues de Félix Besnard avaient pu se rendre compte... de l'importance de ses connaissances juridiques et de l'habileté de sa dialectique. Ils avaient été également séduits par son amérité et le charme de son caractère... ».

Ce n'était donc que louanges unanimes venues de toutes parts, de toutes les couches de la société. La consternation était à la hauteur de la surprise, l'unanimité se faisait autant sur sa robustesse que sur sa gentillesse.

Des funérailles grandioses.

Aussitôt prévenu du décès, le premier adjoint, Georges Pelletier, demande, par note écrite, au secrétaire de mairie, René Chalmeau, de faire «mettre le drapeau en berne avec crêpe et de prévenir tout le monde». Les autorités préfectorales et les parlementaires sont informés, de même que les journaux. Les conseillers sont convoqués à 5 heures du soir.

Les adjoints signent une note demandant à leurs collègues «d'assister, en corps, aux funérailles de leur regretté maire» et de se «trouver à la Mairie mardi matin, d'où le cortège partira à 10 heures... en tenue de cérémonie : habit avec cravate et gants blancs ou redingote avec cravate et gants noirs».

Le secrétaire de mairie fait une note de service invitant l'ensemble du personnel à se trouver à la mairie «pour former le corps des employés communaux» dans le cortège officiel.

Un avis est envoyé à tous les maires et adjoints du département les invitant à «assister aux funérailles pour rendre à cet homme dévoué aux intérêts de tous un suprême et dernier hommage.»

Commande est passée à l'imprimerie Tissier⁹ de 486 faire-part et de 25 affiches 1/4 de colombier, invitant les habitants «à assister en foule à ses funérailles pour rendre un suprême et dernier hommage à cet homme de cœur qui a consacré 25 ans de sa vie aux intérêts de la ville de JOIGNY»¹⁰.

9. - Il s'agit de l'imprimerie du Courrier de JOIGNY, journal de l'opposition à la majorité municipale.

10. - Félix Besnard avait été élu au scrutin de ballottage de 1888, 2 ans après son arrivée à JOIGNY.

Tout un protocole est mis en place.

Tout d'abord l'attribution des cordons du poële:

- Sur le coté gauche, d'avant en arrière:
 - le conseil municipal est représenté par le deuxième adjoint Jules Dumont (le premier Georges, Pelletier, devant conduire le conseil, dans le cortège),
 - le lieutenant-colonel Meyer, commandant en second le 1^{er} Dragons représentait l'armée, en l'absence de JOIGNY du colonel,
 - le président du conseil général, Bienvenue-Martin, sénateur, ancien ministre,- le sénat représenté par Lucien Cornet, sénateur-maire de Sens.
- Sur le coté droit, toujours d'avant en arrière:
 - le président du tribunal de commerce, Vacquier, banquier, conseiller municipal qui devait succéder à F. Besnard à la tête de la Mairie,
 - le président du tribunal civil, Millet,
 - le député de la circonscription, Henri Loup,
 - le Préfet Marty.

Le corbillard devait être précédé des enfants des écoles avec leurs instituteurs et institutrices, la fanfare municipale, la «Lyre Jovinienne» jouant des marches funèbres, encadrés par les gymnastes de «l'Etoile de l'Yonne», qui portaient les très nombreuses couronnes ", juste devant le corbillard, le clergé, au moins trois prêtres, le bedeau portant la croix et 4 enfants de chœur, tous en surplis.

De chaque côté du corps, les pompiers en haies.

Derrière, la famille et le Conseil municipal emmené par le premier adjoint Georges Pelletier ¹².

Ensuite, tous les participants, selon leur fonction, étaient répartis en 3 groupes et 21 rangs qu'il faut signaler tant était précis l'ordonnancement:

- 1°) les sénateurs: en plus des sénateurs de l'Yonne, 5 avaient fait le déplacement,
- 2°) les députés, en plus d'Henri Loup - qui tenait un cordon du poële, les 5 autres députés du département étaient là,
- 3°) les conseillers généraux au nombre de 13,
- 4°) les sous-préfets de SENS, AVALLON, JOIGNY et le secrétaire général de la Préfecture,
- 5°) les conseillers de préfecture,
- 6°) les conseillers de l'arrondissement de JOIGNY, au nombre de 7, emmenés par le président Giraudon,

11. - A cet effet, 8 brancards porte-couronnes avaient été fabriqués par la maison Peyrottes pour 49,67 F.

12. - Il était architecte ; il avait succédé à M. Rigaud, qui avait été chargé des travaux du collège; c'est G. Pelletier qui signa cette magnifique construction et, entre autres, les établissements Crouzy et...ma propre maison!

- 7°) le tribunal civil, magistrats, avoués, huissiers, les juges de paix en robe ,
8°) le général de brigade,
9°) le corps académique, les inspecteurs d'académie, les inspecteurs primaires,
10°) l'état-major du corps d'armée, de division, de brigade,
11°) les fonctionnaires de Justice (gardiens de prison), des Finances (receiveurs, contrôleurs des contributions directes et indirectes, de l'enregistrement, des hypothèques...), de l'Armée (officiers de troupes ¹³ et de gendarmerie), de l'Instruction (principal et professeurs du collège en robe, tous les autres enseignants et enseignantes), des Travaux Publics (Ingénieurs, conducteurs, agents voyers), des Postes et Télégraphes, de l'Agriculture, des Eaux-et-Forêts, du Travail,
12°) les maires (11 sont cités par le Républicain), adjoints et conseillers municipaux du département,
13°) les Etablissements publics, l'hospice, le bureau de bienfaisance, la caisse d'épargne (avec une couronne), représentés par l'ensemble de leurs administrateurs,
14°) les employés de la Préfecture et de la Sous-Préfecture et leur couronne,
15°) les employés communaux qui portaient une couronne,
16°) les sociétés de Secours mutuel de JOIGNY, CÉZY, MIGENNES,
17°) les sociétés de Vétérans,
18°) l'Union des Femmes de France,
19°) l'Amicale des employés et retraités des chemins de fer,
20°) l'Union Sportive de Cézy,
21°) une délégation du Cercle Républicain de l'Yonne à Paris, conduite par son vice-président, Léon Feneux, sans doute originaire de JOIGNY, enfin, les représentants de la presse conduits, pour la plupart, par leurs directeurs et leurs rédacteurs en chef, les très nombreux cavaliers du 1er Dragons et la foule des Joviniens.

Les participants avaient rendez-vous à la mairie pour se rendre en cortège au domicile du défunt maire, 17, quai de Paris.

13. - Selon les termes d'un officier supérieur du régiment, «*le deuil qui frappait la famille de M. Besnard, la municipalité et la ville de JOIGNY tout entière, était également celui du 1^{er} dragons*».

Le cortège devait ensuite prendre l'itinéraire suivant: le quai de Paris, la rue du Gril (devenue dans ces mêmes moments la rue Paul Bert), la rue Saint-Jacques, l'église Saint-Thibault où devait avoir lieu le service religieux¹⁴, ensuite, la place du Pilori, la rue Montant-au-Palais, la rue Couturat, la rue de la Grosse-Tombe (qui devait devenir, alors, rue Dominique-Grenet), Place de la République (où furent prises 2 des photos qui m'ont été communiquées), la rue Notre-Dame, la rue Jacques d'Auxerre, la rue dans le Château, enfin le cimetière.

Tout au long du parcours, «les becs de gaz étaient allumés et recouverts de crêpe» rapporte le Républicain de l'Yonne.

En tout, un cortège évalué à 2000 personnes, sans compter la foule des badauds massés sur le trajet!

Tout cet organigramme avait été programmé avant les obsèques.

Au cimetière, cinq discours furent prononcés par G. Pelletier, 1^{er} adjoint, H.Loup, député, Bienvenu-Martin, sénateur et président du conseil général, le Préfet et enfin le président de l'association des retraités des chemins de fer de Laroche ; la cérémonie se termina par la Marseillaise jouée par la «Lyre».

Des 5 discours, nous ne connaissons que celui de G. Pelletier, qui rappela la «bonhomie » de son ami Besnard, sa gentillesse, son esprit d'ouverture bannissant, de la mairie, tout esprit partisan, enfin son oeuvre importante pour cette époque, après avoir rappelé sa robustesse qui ne permettait pas d'envisager pareille fin et pouvait, au contraire, laisser envisager, pour lui, un long avenir plein de promesses, pour terminer en ces termes: [...]Pour JOIGNY, la tombe de Besnard, en se refermant, clôt un chapitre de son histoire, celui de son essor! Chapitre dont les dernières pages inachevées restent blanches et vides. Mystère troublant et impénétrable! Je n'en dirai pas plus! Les vertus des hommes commencent à leur tombeau! et je souhaite que JOIGNY se souvienne de Félix Besnard à l'égard d'un bienfaiteur! [...] Issu du peuple, ses sympathies allaient de préférence aux humbles, et, sans en avoir conscience, car il n'en parlait jamais, les pauvres, les déshérités de la vie, lui doivent une reconnaissance éternelle de ce qu'il fit pour eux [...] ».

La cérémonie fut ponctuée par la Marseillaise jouée par la Lyre jovinienne.

14. - Bien que républicain radical, F. Besnard eût des obsèques religieuses; de même, il avait été marié «à l'Eglise». Ceci lui avait valu des ennuis lors de la campagne pour les sénatoriales de 1909 (lorsqu'il avait été élu): un de ses adversaires le lui reprocha, car, en cette période qui suivait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'était en contradiction formelle avec les idées qu'il défendait; c'est pourquoi il fut tenu de s'expliquer et sa réponse fut publiée dans le Bourguignon: «tous ont été obligés... sans compter Jaurès... de passer par les exigences d'une famille plus ou moins imbue de religion ... Jamais, mon fils, qui a, aujourd'hui 20 ans, n'a suivi les cours d'instruction religieuse du collège de Joigny et que, par conséquent, il n'a pu lui être décerné de prix. »(Barbara Rubagotti - Conférence du 6 mars 1997 à Joigny, dans le cadre de l'ACEJ). Ironie du sort, André Besnard devint prêtre et mitre de chapelle à Fréjus.

Après les obsèques.

La vie de la cité reprit son cours. Des élections furent organisées pour compléter le conseil municipal. Henri Hamelin fut élu¹⁵.

C'est Auguste Vacquier, banquier et président du Tribunal de commerce, qui devint maire, les adjoints précédents, Pelletier et Dumont conservant leur poste.

Il faut remarquer que les frais des obsèques concernant la couronne du conseil municipal et les insignes de deuil¹⁶ furent facturées aux conseillers 7,65F chacun.

Mieux encore, les frais de réception des autorités et autres notabilités furent aussi pris en charge par les conseillers¹⁷

Dès le 26 mai, André Besnard, fils de Félix, avait adressé une lettre de remerciements à Georges Pelletier pour l'organisation des obsèques et «*les belles et émouvantes paroles*» qu'il avait prononcées au cimetière «*sur le cercueil de son père*».

Les divers frais généraux de l'enterrement, par décision du conseil, furent pris en charge par la Ville, «à "l'exception du service religieux» (cela allait de soi pour une municipalité républicaine et radicale, donc laïque!).

Dans les archives municipales, on peut trouver diverses factures:

- Les frais d'inhumation proprement dits - service de première classe avec deux chevaux pour 80F - présentés par les pompes funèbres «Baillet Bourgeois, conservateur du cimetière».
- Ceux de la compagnie du gaz qui prenait à sa charge le gaz consommé et le temps passé par les ouvriers, mais facturait pour 112, 25F de crêpe et d'épingles à nourrice!
- Les 49,67 F de la maison Peyrottes pour la fourniture des brancards et l'installation des couronnes.
- 74, 55F de l'imprimerie Tissier pour les 25 affiches et les 486 faire-part.
- Quelques petites factures des maisons Balandra et Champeval.

15. - Curieusement, il ne fut pas réélu aux élections municipales suivantes (le scrutin était uninominal) et ne se représenta pas. Il fut, aussi, élu conseiller général - un peu considéré comme l'héritier de Besnard; mais il dut attendre 1919 et le décès de Ribière pour devenir sénateur et le rester jusqu'à la dernière guerre (1940). Barbara Rubagotfi. Ibidem.

16. - La couronne et son inscription était facturée 80F par les établissements Lachaume, les 23 insignes à 4F pièce, 92F, par la chapelle à Jourdois. AMJ-11/1

17. - La maison Fouché avait facturé 41 bouteilles devin à 1,25F, soit 54,25F, 9 paquets de biscuits pour 3,15F et un paquet de petit beurre à 1,20F. AMJ Ibidem

Une rue Félix Besnard?

Le 24 mai 1913, toutes les commissions, réunies à 8 heures du soir, prennent la décision, à l'unanimité, de «donner le nom de Félix Besnard à l'une des voies principales de JOIGNY»¹⁸.

Le 2 juin, cette décision est confirmée, mais renvoyée en commission! Il n'y avait probablement pas eu consensus.

Toujours est-il que cette décision n'a jamais été concrétisée: il n'y a pas de rue, avenue ou quai Félix Besnard à JOIGNY! Pourtant, il le méritait bien par son action, sa durée, l'unanimité qu'il avait fait sur son nom; en tout cas autant, sinon plus, que d'autres qui sont mieux honorés.

C'est, finalement, l'école de garçons de la rue Saint-Jacques, installée dans l'ancien collège de Davier, qui portera son nom; mais, malheureusement pour lui, un autre maire radical, Albert Garnier, fera construire une autre école, le groupe qui porte son nom et, de ce fait, celui de Besnard disparut avec le changement de destination.

Quel fut le parcours politique de Félix Besnard?¹⁹

Né le 6 juin 1858 à Cormenon dans le Loir-et-Cher, Félix, Alexandre, François Besnard avait fait des études de droit et se destinait à la profession d'avoué. Son stage de clerc terminé, c'est par pur hasard qu'il arrivait à JOIGNY en 1886. Il prenait la succession d'Henri Bonnerot, député-maire de JOIGNY, qui venait de mourir subitement. Coïncidence ou facétie du destin, il en devenait un peu l'héritier spirituel: en reprenant son étude, il épousait, en même temps, ses idées politiques et sa destinée à la tête de la commune de JOIGNY. Dès 1888, il était déjà bien inséré dans la vie jovinienne et épousait Nelly Poisson, fille d'un rentier et nièce d'un gros commerçant de la ville. La même année, Delécolle, maire sortant et chef de l'équipe républicaine, lui demanda de se présenter au scrutin de ballottage; il fut élu et ne cessa de l'être jusqu'à sa mort. Il avait à peine 30 ans, mais n'était pas sans ambition. Trois ans après, en 1891, il se présentait pour le poste de maire à la suite de la démission de Zanote, qui avait remplacé Delécolle. En effet, Zanote était fatigué par les harcèlements de l'opposition emmenée par Droin et Leriche, mais il fut finalement convaincu de reprendre son poste, car il n'y avait pas eu de consensus sur le nom d'un successeur.

L'attente de Félix Besnard ne fut pas longue; dès l'année suivante, à la faveur des élections du 1^{er} mai 1892, Zanote étant reconduit dans ses fonctions, il était élu 1^{er} adjoint. Aux élections municipales de 1896, l'opposition conservatrice ayant obtenu 8 sièges, Zanote ne se représentait pas et Besnard était élu maire par 14 voix contre 8 à Collomb et 1 à Feneux qui devint premier adjoint. Il avait 37 ans et était jovinien depuis moins de 10 ans.

18 . - Obsèques de Félix Besnard. AMJ - 1DI et 111.

19. - Le Républicain de l'Yonne du 21 mai 1913 et le Courrier de JOIGNY du 24 mai 1913
AMJ - 1/1.

Il fut, alors, toujours réélu avec sa liste entière; généralement dans les tout premiers - ce qui est assez remarquable pour un maire, car, s'il peut souvent donner satisfaction, il doit aussi refuser et s'attirer, de ce fait, des inimitiés. Il était particulièrement apprécié de ses administrés et de l'administration. Les jugements portés sur lui par le préfet et le sous-préfet étaient particulièrement élogieux. Cette unanimité lui valut la Légion d'honneur.

Son ambition ne s'arrêta pas là: en 1898, il s'était présenté aux élections pour le conseil général et avait été battu par Pierre Saulnier, avocat à la cour d'appel de Paris, mais obtint sa revanche 6 ans plus tard en le battant à son tour, mais avec tout juste 51% des voix! Ensuite, ce fut plus facile.

Le même scénario se reproduisit pour le Sénat: battu en 1900, il fut élu en 1909, au troisième tour de scrutin dans une «triangulaire»²⁰.

Son action municipale

L'œuvre majeure de ses mandats municipaux fut sans conteste l'adduction d'eau de la Fontaine aux Anes. Certes, JOIGNY «avait l'eau» et de nombreuses bornes-fontaines; les bâtiments les plus importants et quelques maisons particulières étaient desservis; elle avait été captée à la source de Volgré; mais son débit était insuffisant et les dragons devaient faire boire leurs 650 chevaux à la rivière²¹.

L'adduction de la Fontaine aux Anes fut une grande entreprise²². C'est dans le domaine d'aménagement de la ville qu'il fut le plus actif. Sous son impulsion, les rues furent améliorées, en particulier, celles du quartier de l'hôpital et surtout, plusieurs furent construites: la rue de la Commanderie, la rue de la Demi-Lune (qui devint la rue Aristide-Briand), la rue Camille Delpy (qui fut ouverte lors de la construction de la Caisse d'épargne); en 1911, les terrains furent achetés pour construire le «chemin n° 58 dit de la Côte Saint-Thibault» (sic)²³, nous l'appelons maintenant Côte-Saint-Jacques.

Le collège, complètement rebâti avec les fonds du legs Ragobert, fut commencé par Rigaud et terminé par Georges Pelletier qui devait devenir premier adjoint.

L'hôpital, dont il présidait aux destinées en sa qualité de maire, fut agrandi, le long du quai de l'Yonne, d'un grand bâtiment en L - pour la maternité, le service médecine-femmes, les consultations, le laboratoire, la pharmacie, le local communautaire pour les soeurs - et du pavillon d'isolement.

Mais la construction la plus prestigieuse fut, sans conteste, le nouvel «hôtel» de la Caisse d'épargne dont il présidait le conseil d'administration.

20. - Il obtint 348 voix, Villejean 245 et Surugue 227.

21. - Ce n'était pas sans danger, un cheval se noya ; AMJ - 1/1.

22. - Elle coûta près de 200.000F et ne fut subventionnée qu'à un peu plus du dixième sur les fonds du Paris-Mutuel. AMJ.1 D1 et 1/1.

23. - Registres des délibérations du conseil municipal. AMJ - 1D1.

L'un des grands moments de ses mandats fut l'inauguration de ces trois édifices, le 22 juillet 1906, par le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail et futur président de la République, Gaston Doumergue²⁴.

Une préoccupation de tous les instants de Félix Besnard fut la dépopulation²⁵. Dès 1892, il expose, au conseil municipal, que le recensement de 1891 met en évidence une diminution de la population de JOIGNY, due essentiellement au départ des jeunes vignerons à la suite des dégâts faits par le phylloxéra. Il propose d'inciter l'installation d'industries en leur fournissant des terrains et propose les terrains du Chapeau; Delécolle s'oppose à l'aliénation de la promenade, car c'est aussi le champ de foire; Besnard rétorque que le marché aux bestiaux pourrait se tenir sur les boulevards au nord de la ville; Baillet-Gauthier et Merlin pensent qu'il serait mieux d'aider vignerons et agriculteurs; en tout cas, il est mis en minorité.

L'industrialisation de sa ville fut un de ses soucis permanents:

- En 1901, il apprend qu'il est question qu'une usine s'installe à Laroche, il intervient pour essayer de faire préférer JOIGNY et en rend compte au conseil municipal.

- En 1906, il tente d'obtenir une manufacture de tabac et prie Henri Loup, le député de la circonscription, d'intervenir; à l'évidence ce fut sans succès.

Il était à l'affût de tout ce qui pouvait assurer l'essor de sa ville; en 1897, il avait, sans succès, négocié l'installation du 4^{ème} bataillon d'infanterie; en 1909, il avait demandé la création d'un régiment d'artillerie «en supplément» du régiment de cavalerie; était-ce une façon de conjurer le sort ou faire taire les bruits - qui courraient - du départ du 1^{er} Dragons?

Esprit résolument moderne, il fut un partisan acharné du développement du chemin de fer; il en fut le responsable au conseil général et fut nommé membre d'honneur de l'amicale des cheminots du PLM. Il fut à l'origine des chemins de fer JOIGNY-AUXERRE, JOIGNY-TOUCY ET JOIGNY-VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE - qui ne vit pas le jour à cause de la Grande Guerre.

Il permit, par des subventions et dons de terrains, la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie et du hangar du terrain d'aviation d'Epizy. Il fut à l'origine du premier musée de notre ville- Il favorisa les sports - ce qui était nouveau -: au Chapeau, on joua au «lawn-tennis», on installa un vélodrome, une piste de course à pied, un boulodrome²⁶. Sous son impulsion, la municipalité subventionna les concerts, les courses hippiques et aussi les «fêtes vénitudiantes».

C'était aussi la «Belle époque» à JOIGNY!

24. - La cérémonie se termina par un banquet dans les salons de l'hôtel de ville, présidé par le ministre, en présence de Bienvenue-Martin, sénateur et ancien ministre, Lordereau et Bézine, sénateurs, Loup, Cornet et Milliau, députés, plusieurs conseillers généraux», le préfet, les sous-préfets, le colonel du ter-Dragons, les membres du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, ceux du conseil municipal et divers fonctionnaires. AMJ- IDI.

25 . - Il est connu, au Sénat, pour son rapport sur les «moyens de lutte contre la dépopulation». Ce rapport avait suffisamment marqué pour que le président du Sénat en parlât dans son éloge funèbre.

26. - C'est Henri Hamelin qui était le président de la Fédération jovinienne des sports.

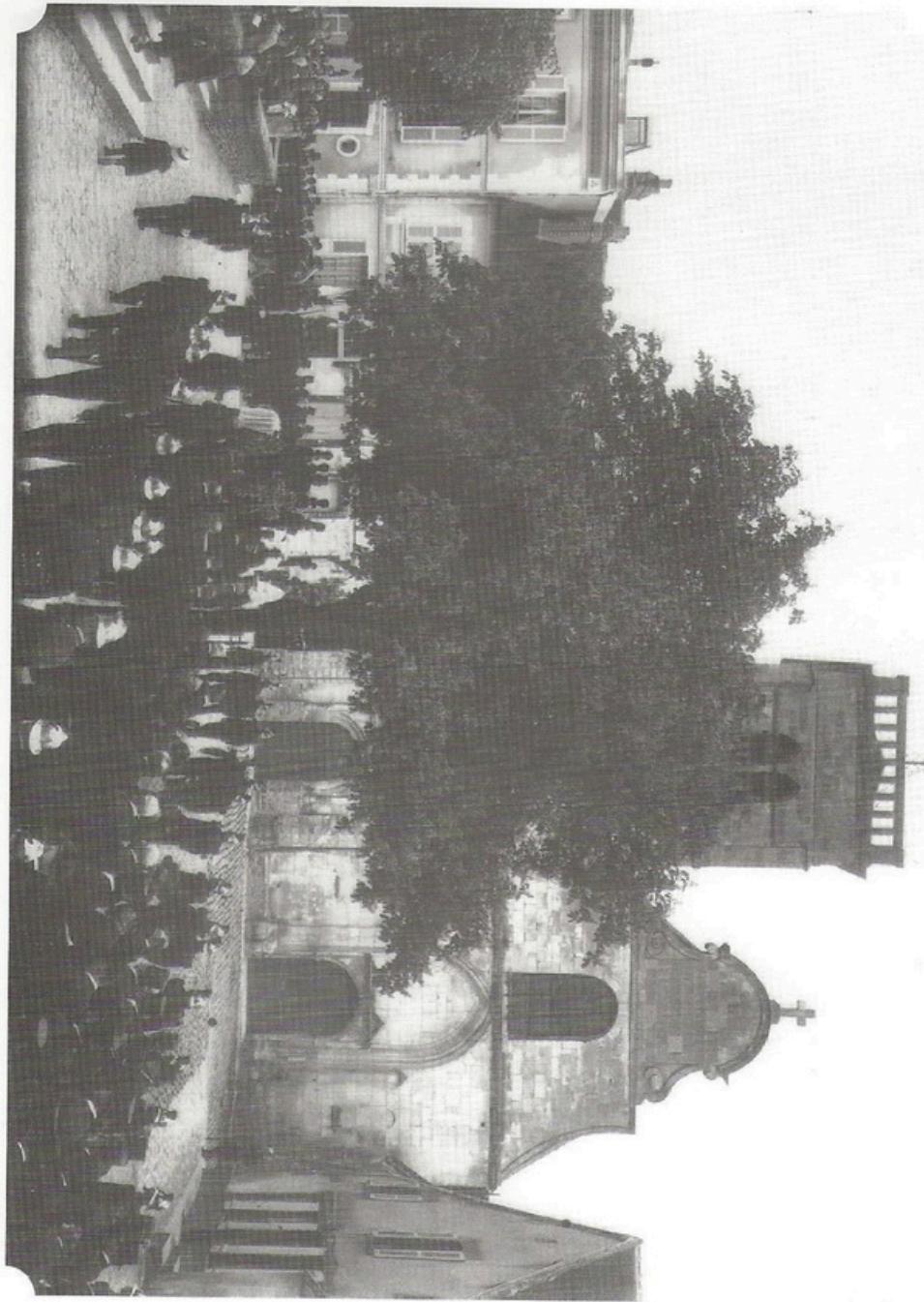
Pour conclure, on peut dire que le 20 mai 1913, on enterrait très solennellement un homme qui s'était beaucoup dévoué pour sa ville d'adoption. Il avait été patient et avait franchi toutes les étapes du succès politique. Qui sait si, sans cette fin prématurée, il n'aurait pas gravi d'autres échelons dans les responsabilités? Il faisait l'unanimité pour sa compétence, son dévouement, sa gentillesse et sa servabilité. Cependant, il n'eut pas droit à un monument funéraire²⁷, comme Henri Bonnerot, et aucune rue ne porte son nom, à l'instar de beaucoup d'autres qui en firent bien moins!



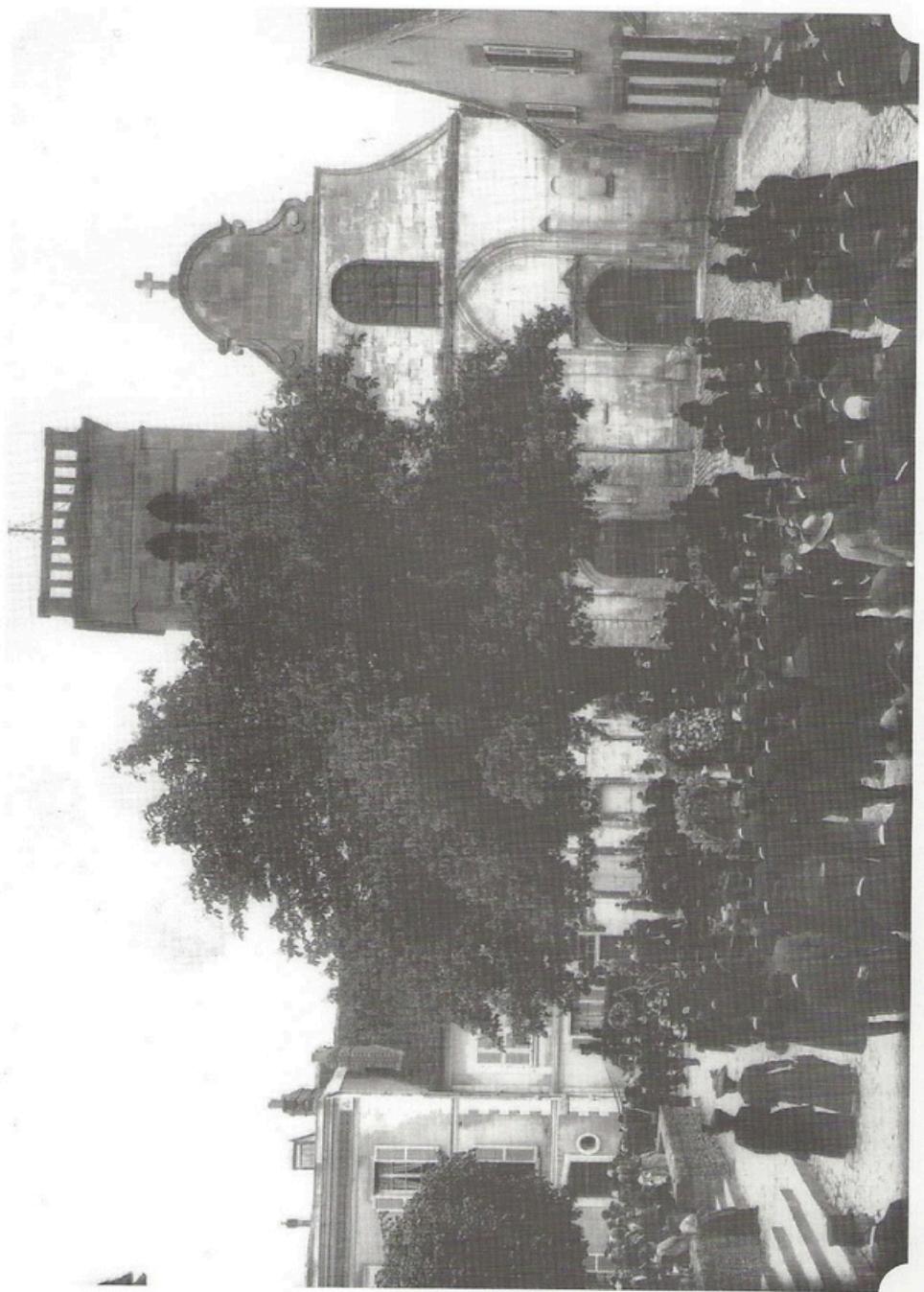
27. - Sa modeste tombe porte le n°500; il faut bien le dire, elle n'est pas bien entretenue ! (Il n'a plus de descendance : son fils, André Besnard, était prêtre et sa fille est morte le jour de sa naissance en 1890).



La maison mortuaire, 17, quai Leclerc le 20 mai 1913



Enterrement de Félix BESNARD, 20 MAI 1913
Le cortège passe par la place de la République



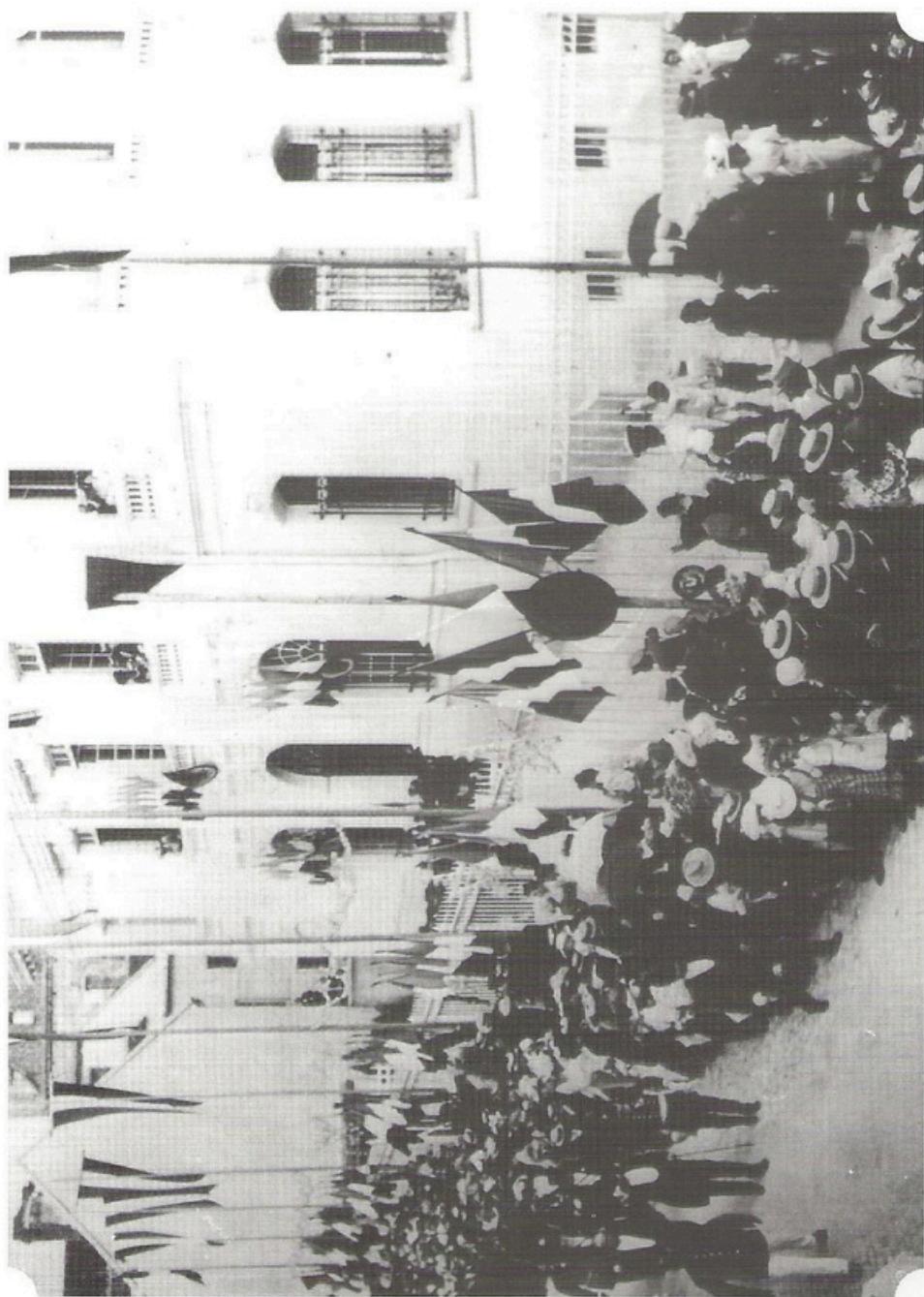
Suite du cortège

- 26 juin 1904 -



Pose de la première pierre du Nouvel Hôtel de la Caisse d'Epargne de Joigny

Pose de la première pierre de la Caisse d'Epargne par Félix BESNARD



Inauguration de la Caisse d'Epargne le 22 juillet 1906
En tête du cortège, en uniforme le préfet à sa gauche
Gaston Doumergue puis Felix BESNARD